

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Loup

Registre

1051 N° *92*

SIGNALEMENT.

Le Sieur Ruchère Louis

nati d'année

demeurant à *id*

allant à *Saragossa*

âgé de *38* ans, taille d'un mètre

62 centimètres

cheveux

front

sourcils

yeux

nez

bouche

barbe

menton

visage

teint

SIGNES PARTICULIERS :

PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à

, le *21* *bre* 187.

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

Louis Rivière

LOUIS RUCHÈRE



Nous soussigné Calvet Antoine Maire
de la commune d'Arnas Département du
Cantal, supplions Monsieur le Préfet,
de vouloir bien délivrer au Sieur Riviere
Louis domicilié au lieu de Marcenac sur
cette commune, un passe-port pour se
rendre à Saragosse (Espagne) ou il exerce
la profession de marchand de chevaux.
Nous attestons que le dit Riviere est
digne de l'obtention de la demande qu'il
forme auprès de nous.

Sigualement de l'impétrant	
âgé de 38 ans	Bouche moyenne
taille 1 m 62	Barbe grise
Cheveux gris	Menton rond
front découvert	Visage ovale
Sourcils châtains	Celut coloré
yeux gris	Signes particuliers,
nez ordinaire	(point)

Fait et délivré en Mairie d'Arnas
le vingt octobre mil huit cent soixante
quinze.

Le Maire,
Calvet

